

16 Oyem-Bitam

Oyem/Interview du directeur général du Centre hospitalier régional...

... Pierre Honoré Elliott Befame : "Ces agents font le recouvrement parallèle tous les jours"

Propos recueillis par PME

Oyem/Gabon

P'union. M. le directeur général, le Centre hospitalier régional connaît, depuis quelques semaines, un mouvement d'humeur de ses personnels. De quoi s'agit-il exactement ?

Pierre Honoré Elliott Befame : je suis directeur général du Centre hospitalier régional d'Oyem depuis le 4 avril 2015. Lorsque j'arrive dans cet hôpital, je prends la peine de me retrouver avec l'ensemble des services, afin de discuter avec eux et essayer d'examiner tous les problèmes. Ceux-ci sont nombreux et datent de plusieurs années. Toutefois, il fallait qu'on regarde ceux qu'on pouvait résoudre de façon urgente. Un diagnostic a été fait. Nous avions, dans cet hôpital, un service de stomatologie qui ne l'était que de nom. On y affectait des stomatologues, qui étaient là, à longueur de journées, sans rien faire. Pour leur permettre de travailler, il leur fallait un fauteuil dentaire que j'ai acheté en 2015, avec la collaboration de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs). J'ai également acheté le respirateur anesthésiste, qui permet aujourd'hui aux chirurgiens d'opérer dans des conditions acceptables. De même, j'ai fourni au bloc d'accouchements, des tables supplémentaires, le réfrigérateur pour la conservation d'un certain nombre de produits. Nous avons aussi, dans cet hôpital, un service de pharmacie qui travaillait dans des conditions assez difficiles. Je me suis battu, à l'orée de la Coupe d'Afrique des nations, pour insérer la construction d'une pharmacie, qui est aujourd'hui visible au sein de l'hôpital.

Par ailleurs, à mon arrivée, la dette est pratiquement d'un milliard de francs. Nous avons tenu le conseil de gestion l'année dernière, et du milliard, nous sommes descendus à presque 826 millions de francs. C'est pour dire que des efforts sont faits, malgré la modicité des moyens qui sont les nôtres. Je vous apprend, par ailleurs, que le budget de cet hôpital était à plus d'un milliard de francs avant mon arrivée. Aujourd'hui, on peine à avoir 300 millions. Voyez-vous un peu toutes les difficultés qui peuvent être les nôtres ? De plus d'un milliard de francs à 300 millions, on vous demande quand même des résultats pour donner satisfaction aux malades, sans oublier la dette. C'est avec ce budget de fonctionnement que vous essayez de satisfaire tout le monde. Il y a des difficultés, on ne peut pas le cacher. Ce sont des difficultés que j'ai trouvées. La preuve, lorsqu'on s'est réuni sur convocation de monsieur le gouverneur, j'ai été ravi d'entendre les représentants du Syndicat national des personnels de santé dire qu'il y a des commissions qui se sont réunies depuis 2008 jusqu'en 2013, pour tenter de trouver des solutions aux problèmes auxquels l'hôpital est confronté. Ce qui veut dire que ces problèmes existent avant que je ne vienne ici.

Vos collaborateurs parlent surtout de nombreux mois de primes et de quote-parts impayés...

La Cnamgs est notre partenaire en termes de prestations. C'est-à-dire que c'est elle qui paie les grosses factures des économiquement faibles et des fonctionnaires du secteur privé. C'est quand elle nous paie que nous arrivons, au niveau de l'hôpital, à regarder en termes de primes, ce que nous pouvons payer. Or, les paiements de la Cnamgs ne tiennent pas compte de ce que nous attendons pour pouvoir payer les primes. La Cnamgs paie également en fonction de ses disponibilités financières. Je vous dis, au passage, que j'ai instauré ici, chaque mardi, une réunion de direction, au cours de laquelle je prends la peine, une fois que nous avons des allocations budgétaires, de communiquer aux



Photo : PME

Pierre Honoré Elliott Befame, DG du Centre hospitalier régional d'Oyem : "Ce n'est pas à mon nom que la Cnamgs émet les chèques".

collaborateurs les montants qui nous sont alloués. Ceci par souci de transparence. En même temps, je communique les montants qui sont payés par la Cnamgs. Je me dis qu'une fois que je donne l'information aux collaborateurs, eux, à leur tour, vont se charger de la véhiculer à ceux qui n'assistent pas aux réunions. Le font-ils ? Je n'en sais rien. Moi, je ne joue que mon rôle de directeur général par souci de transparence. Les paiements de la Cnamgs sont faits directement à l'agence comptable de la trésorerie provinciale du Woleu-Ntem. Ce n'est donc pas à mon nom que la Cnamgs émet les chèques. On me fait juste une copie de l'ordre de virement, pour juste m'annoncer le montant versé. Après vérification, je communique aux collaborateurs ce montant disponible au Trésor. Dans chaque montant versé par la Cnamgs, nous avons 45% des charges sociales. Elles sont constituées des différentes primes et des quotes-parts du DG que je suis, du PCA, des chefs de services et des agents...

... Venez-en aux faits, M. Befame...

Il y a donc eu une grogne ici. Chose d'ailleurs qui m'a surpris. La procédure en termes de revendications n'a pas été respectée. Je n'ai jamais reçu des collaborateurs, qui venaient s'enquérir de la situation de l'hôpital. J'étais juste surpris, tout d'un coup, de voir des collaborateurs en assemblée générale. Et, c'est mon nom qui est vilipendé. Ils m'ont accusé de ne pas payer les primes et de prendre l'argent de la Cnamgs, parce que je suis en pré-campagne des prochaines législatives en tant que Pdgiste, et que j'utilise même l'argent qui est généré en tant que ticket modérateur. Tout ceci, sans éléments de preuve (...). Je suis surpris qu'on m'accuse d'avoir pris 204 millions de francs des primes que la Cnamgs a payées. Je les ai prises où et comment ? Le gouverneur a convoqué une réunion, il y a plus de deux semaines. Avant cette réunion, j'ai d'abord laissé les collaborateurs manifester, puisque le droit de grève est permis en République gabonaise. Cependant, je les ai quand même réunis afin qu'on regarde ensemble les différents problèmes. Mais ce qui m'a surpris est que, le même jour qu'ils me remettent le cahier de revendications, ils m'exigent aussi des réponses séance tenante. J'ai demandé qu'on me laisse quelques jours, pour apprécier leurs revendications qui, à mes yeux, étaient justes à un certain niveau. Mais il y a quelques racontars dans ce lot. Parce qu'il y a toujours des "on m'a dit". A notre rencontre, moi je me dis que je discute avec des collaborateurs. Mais je ne sais pas quel rendu ils sont allés faire à la base. Ce qui fait que le mouvement s'est poursuivi pendant un certain nombre de jours. Ils ont même déposé un préavis de grève, au cours duquel ils parlaient de recouvrement zéro.

Je constate, pour le déplorer, que concernant les problèmes de cet hôpital, ce sont toujours les DG qui sont accusés. En 14 ans, l'hôpital a connu sept DG. Cela fait en moyenne deux ans pour un directeur général. En deux années seulement, je ne sais pas si on a la latitude d'observer et de proposer, ou à la limite, de résoudre un certain nombre de problèmes. Il y a des gens qui ont mis du temps ici, et qui, à la limite, contribuent au pourrissement de cet hôpital. Très honnêtement, il est inadmissible que quelqu'un fasse près de 15 ou 20 ans dans un hôpital. Qu'est-ce qu'il va encore apporter ? Ces agents font le recouvrement parallèle tous les jours. Ce n'est pas le DG que je suis, qui leur demande d'extorquer des fonds aux malades. Au lieu de demander aux malades d'aller payer à la caisse, ces gens empochent directement de l'argent dans leurs services. J'ai les noms de tous ceux qui le font. Combien d'entre eux n'ai-je pas essayé de ramener à l'ordre, en leur disant que ce qu'ils font n'est pas bien ? Et ce sont les mêmes qui revendiquent les primes, qui font ce sale travail. Or, c'est cet argent qui permet de payer les primes. Mais si chacun l'empêche à son service, on va payer ces primes avec quoi ? Qu'on soit médecin, technicien-supérieur, infirmier, sage-femme, c'est la pratique dans cet hôpital. Quand on essaye de prendre des mesures pour les dissuader, ce sont des bagarres qui éclatent dans des services. Dans ce mouvement, ce sont les problèmes d'argent qui sont revenus. J'ai posé la question aux collaborateurs : qu'est-ce qu'on fait, au vu des montants qui nous sont versés par la Cnamgs, qui ne nous permettent pas souvent de payer un certain nombre de primes ? J'avais demandé au service comptabilité de me faire ce travail. Nous avons des arriérés de quotes-parts en 2016. Les primes de gardes ont été payées en totalité cette année. Ce sont des primes de responsabilité et quotes-parts qui posent beaucoup plus de problèmes, parce que les montants sont plus importants. Par exemple, vous avez au mois d'avril 2016, 19 millions de francs qu'il faut payer. Or, imaginez-vous, si la Cnamgs vous verse 10 millions, on enlève d'abord les 45% des charges sociales et à la fin, avec une telle somme, on est incapable de couvrir ces primes. Au vu de cette situation, les collaborateurs m'ont proposé de privilégier les primes qui peuvent entrer dans ces montants (...). Voilà comment se justifient les arriérés des primes.

Que retenir alors de la réunion convoquée par M. le gouverneur ?

Je n'ai jamais cessé de dire aux collaborateurs que le premier soin qu'on donne au malade, c'est l'accueil. Or, chez nous, l'accueil constitue un problème. Devant M. le gouverneur, j'ai présenté les documents justificatifs, et j'attendais des preuves contraires. Mais, aucune preuve n'a été présentée pour accabler mes propos. Tout le monde a eu un temps de parole. A la fin, le gouverneur a demandé qu'on mette en place une commission, qui va réfléchir sur un certain nombre de dysfonctionnements, afin de pouvoir faire des propositions. Je n'ai pas manqué de dire qu'il ne faudrait pas faire des propositions qui ne tiennent pas compte de la réalité économique du moment. Il ne faut pas que les revendications explosent le peu de moyens que nous avons. Il faut que ces moyens nous permettent, un tant soit peu, de répondre dans une moindre mesure, à nos fournisseurs dont certains ne peuvent pas nous servir si la facture n'est pas payée. Le gouverneur leur a demandé de faire un travail où il n'y aura ni gagnant, ni perdant. C'est l'hôpital qui sortira gagnant. Je lance donc un appel aux personnels. Pour leur dire que cet hôpital, est un hôpital du Gabon. La plupart des malades qui y sont soignés sont des Gabonais. Et, la plupart des agents qui y travaillent sont également des Gabonais. Nous n'avons pas besoin de prendre nos malades en otage pour un problème d'argent. Chacun de nous a un salaire chaque fin de mois, malgré les difficultés. Prenons donc conscience du métier que chacun de nous a choisi librement pour faire avancer notre pays.

Bitam/District de Meyo-Kyè

Trois nouveaux auxiliaires aux commandes

S.S.B.

Bitam/Gabon

RESPECTIVEMENT chefs de regroupement de Nkoum-Edoum, Nfoumou-Effack et du village Ebang Essandone, Gilbert Donald Zue Ondo, Paulette Zang Abessolo et Gilbert Edou Ovono, ont été installés dernièrement dans leurs fonctions par le sous-préfet du district de Meyo-Kyè Martin Mba Mengue. Cela n'a été possible, affirme le préfet du département du Ntem, Boniface Fonguès, qu'au terme d'une enquête de moralité établies sur leurs personnes qui a été positive. Avant leurs installations respectives, les promus ont été édifiés sur ce qui va dorénavant être leur guide tout au long de



Photo : Servais Sonde BATATA

Gilbert Edou Ovono, nouveau chef de regroupement de Nfoumou-Effack.

leur mission : impartialité, déclaration des naissances et décès, informer la hiérarchie, en cas de survenance d'une épidémie, etc. Ancien employé de la Société d'exploitation du transgabonais



Photo : Servais Sonde BATATA

Le sous-préfet de Meyo-Kyè, Martin Mba Mengue, installant le chef de regroupement de Nkoum-Edoum, Gilbert Donald Zue Ondo...

(Setrag), le nouveau chef de regroupement de Nkoum-Edoum, Gilbert Donald Zue Ondo, remplace à ce poste le patriarche Alexandre Engourou qui a exercé pendant 30 ans. Aujourd'hui avancé en âge, ce der-

nier passe donc la main à celui-là même qui, à 42 ans, devient le plus jeune chef de regroupement du département du Ntem. La nouvelle cheffe du village Ebang-Essandone, Paulette Zang Abessolo, est née le 9 juillet



Photo : Servais Sonde BATATA

La nouvelle cheffe du village Ebang Essandone, Paulette Zang Abessolo, recevant les attributs du pouvoir.

1969 à Bitam. Elle hérite d'un poste autrefois détenu par Emmanuel Emame Esso. Quant au nouveau chef de regroupement de Nfoumou-Effack, Gilbert Edou Ovono, c'est un homme d'action qui a œuvré,

pendant longtemps, dans le secteur du transport interurbain, comme responsable d'agences et de la gare routière. Ses nouvelles fonctions ont d'ailleurs été bien reçues par les membres de sa corporation.